

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU SAULCHOIR
Association reconnue d'utilité publique par décret du 26 janvier 1976
(JO du 4 février 1976)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 JUIN 2019

1^{ère} résolution : Après avoir entendu lecture du rapport moral de la présidente pour l'exercice 2018 l'Assemblée générale l'approuve tel qu'il vient de lui être présenté

Approuvé à l'unanimité

2^e résolution : Après avoir entendu lecture des rapports du trésorier et du commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve les comptes de l'année 2018 tels qu'ils viennent de lui être présentés et qui se soldent par un déficit de 92 934 euros.

Approuvé à l'unanimité

3^e résolution : L'Assemblée générale décide d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Approuvé à l'unanimité

4^e résolution : L'Assemblée générale donne quitus de sa gestion au conseil d'administration et donne décharge de sa mission au commissaire aux comptes.

Approuvé à l'unanimité

5^e résolution : L'assemblée générale prend acte de la démission du Cabinet SECNO de ses fonctions de commissaire aux comptes ainsi que de celle de Madame Hertel Petit de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant.

Elle décide de ne pas renommer de Commissaires aux comptes pour la durée restant à courir de leur mandat .

Approuvé à l'unanimité

6^e résolution : L'Assemblée générale ratifie la décision du Conseil d'administration d'élire M. Michel-Yves Perrin comme administrateur pour une durée de 6 ans.

Approuvé à l'unanimité

7^e résolution : L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Paul Barnaud pour une durée de 6 ans.

Approuvé à l'unanimité

Joseph de Almeida Monteiro
Secrétaire

Nicole Bériou
Présidente